

Développement durable et responsabilité sociétale : retour sur la concertation

JOURNAL DE LA STRATÉGIE DDRSE: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'EPA N°2, JUIN 2021
SOUS LA PLUME DE JEAN-DENIS ESPINASSE, À VRAI DIRE LA VILLE

L'établissement public d'aménagement Paris-Saclay l'annonçait en décembre dernier: il s'est volontairement engagé dans cette démarche en vue de réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales qui guident l'Opération d'intérêt national Paris-Saclay. Cette démarche a, depuis, été approuvée par le Conseil d'administration de l'établissement et présentée aux élus ainsi qu'aux parties prenantes des 3 communautés d'agglomération du territoire.



Le corridor écologique au nord du quartier de l'École polytechnique

À ce titre, et comme nous nous y étions engagés tant cela est essentiel pour la réussite et la diffusion de cette démarche, nous venons de clôturer un cycle d'ateliers de réflexion collective autour de trois thématiques dédiées: préservation des ressources et décarbonation; mobilités de demain; cohésion sociale. Représentants de services de l'état, de collectivités territoriales, du pôle académique (Université Paris-Saclay, Institut Polytechnique de Paris), d'entreprises ou encore d'associations essonniennes et yvelinoises... chaque atelier organisé aura rassemblé, pour chaque rendez-vous donné, plus d'une quarantaine de participants assurant ainsi une pleine représentativité du territoire. Je tenais sincèrement à les remercier pour leur mobilisation. Nombreux ont été les commentaires, remarques et réactions alimentant ainsi les débats d'éléments de réflexion tant pertinents que constructifs. Surtout, ces temps de partage ont été forts de sens, l'esprit collectif étant l'identité même de Paris-Saclay. Ces ateliers ont également laissé transparaître la volonté de toute une communauté à vouloir faire de Paris-Saclay, ensemble, un véritable démonstrateur sur des sujets tels que les transitions sociales et écologiques.

Animés par les équipes du cabinet *Transitions*, ces ateliers de réflexion alimenteront en conséquence le cadre stratégique de la démarche ainsi que le plan d'actions qui y sera associé. Ces derniers seront présentés dans le courant du deuxième semestre 2021 aux élus et parties prenantes concernés, avant la mise en délibération d'un document de type «manifeste» au Conseil d'administration de l'établissement.

Tout comme nos sessions de débats internes, l'agence *À vrai dire la Ville* retranscrit ici, dans ce qui constitue le deuxième numéro du journal de notre démarche, le fruit des ateliers de réflexion que je vous invite à découvrir.

Philippe Van de Maele, Directeur général de l'établissement public d'aménagement Paris-Saclay

Un collectif territorial désireux d'agir

Des ateliers partenariaux pour penser et concrétiser la stratégie de Développement Durable et Responsabilité Sociétale



Balade urbaine organisée dans le cadre de la concertation préalable à la création de la ZAC de Gare de Guyancourt Saint-Quentin/Quartier des savoirs

C'est peu dire que le moment était attendu par l'EPA Paris-Saclay. Celui de la confrontation, non pas au sens belliqueux, mais au sens du rapprochement et de la mise en débat des points de vue extérieurs. La première phase de réflexion développée autour de la responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement et du territoire de l'OIN avait été menée en interne.

Plus exactement, elle s'était déjà nourrie d'avis recueillis individuellement auprès d'un certain nombre de partenaires politiques, académiques ou entrepreneuriaux... Et déjà, il était apparu d'évidence que ce registre de réflexion ne pouvait se passer d'une ouverture tous azimuts : aux différents environnements et échelles territoriales, aux questions connexes... et à la pluralité des parties prenantes !

Le cadre stratégique indispensable pour la suite de la mobilisation territoriale ne pouvait dès lors qu'être co-construit. Rendez-vous avait donc été fixé en ce printemps 2021 pour une session de trois ateliers en visioconférence :

Préservation des ressources et décarbonation, mobilités de demain et cohésion sociale. La participation



Piste cyclable du campus urbain de Paris-Saclay

constituait, d'ailleurs, un tout premier indicateur de l'intérêt porté à l'initiative de l'EPA Paris-Saclay et, a minima, d'une d'adhésion de principe. Le nombre (une quarantaine à chaque fois) et la diversité des participants, plus encore leur implication déterminée dans de longues séances de travail et d'échange, ont apporté la preuve que oui, ceux qui font Paris-Saclay et y vivent partagent les enjeux de la démarche autant que l'urgence de s'atteler pratiquement à la tâche.

L'EPA Paris-Saclay, assisté du bureau d'études spécialisé *Transitions*, y est apparu dans un rôle nouveau d'initiateur d'une démarche partagée et de fédérateur des énergies locales. Prêt à assumer ses responsabilités particulières autant que simple équipier du collectif territorial dans une approche très horizontale.

S'il ne faut retenir qu'un enseignement commun aux ateliers, c'est qu'ils ont su systématiquement retraduire en objectifs opérationnels les trois axes stratégiques qui structurent le processus de développement durable et responsabilité sociétale du territoire de l'OIN. Histoire de toujours relier pensée globale et action locale.

Axe stratégique 1

Excellence environnementale

Axe stratégique 2

Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale

Axe stratégique 3

Une démarche participative, condition de succès du projet



Dans l'installation centralisée du réseau de chaleur et froid, quartier de Moulon

Axe stratégique 1

Excellence environnementale



Le réseau de borne de recharge pour véhicules électriques du campus urbain

Vaste ambition que celle de l'excellence environnementale. Elle s'est retraduite en plusieurs champs de réflexion liés. Ainsi les échanges consacrés à la « préservation des ressources et à l'économie circulaire » se sont d'emblée focalisés sur la reconnaissance, en amont de toute pensée d'aménagement, du caractère vital d'une biodiversité résiliente face au changement climatique.

À la fois comme un bien commun inestimable et un vecteur de responsabilisation des acteurs et des populations. La structure spécifique du territoire — autour de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) — ne peut sans doute qu'inciter à des prises de position franches, articulant agriculture de proximité et circuits courts alimentaires. Elle a aussi certainement inspiré la vigilance quant à l'imperméabilisation des sols, la structuration de transitions apaisées aux lisières entre espaces urbanisés, terres naturelles et agricoles ainsi qu'une notion clarifiée de « compensation ». Car on ne devrait pas opter pour elle comme une alternative bien commode aux stratégies

d'évitement, ou de réduction de l'impact environnemental. Il ne s'agit en effet que d'un ultime recours dont le principe de base, le fameux « un pour un », pourrait bien être réévalué à l'avenir.

La préoccupation de la ressource apparaît évidemment paradoxale si elle ne s'attaquait pas au gaspillage. Dans une logique d'économie circulaire, la limitation de la production de déchets, jusqu'à faire de Paris-Saclay un territoire « zéro déchet », et leur valorisation vont de pair.

Une autre piste de réflexion soumet les projets développés sur le territoire Paris-Saclay à la double exigence de la

décarbonation et de la résilience. Celle-ci mérite, en premier lieu, d'être posée et mesurée à cette échelle globale. Puis, d'être concrétisée dans la réalisation de quartiers bas-carbone s'adaptant au dérèglement climatique, y compris aux événements météorologiques extrêmes sans jamais contredire le confort d'usage. Construction et rénovation des bâtiments se penseront donc en termes de sobriété

énergétique, d'empreinte carbone, de contribution à la biodiversité locale... et sous le signe de la simplicité ! Idem pour l'espace public, durable et inclusif. Le système de mobilités ne peut logiquement que participer de cette stratégie décarbonée. Il intègre un système de voirie partagée hiérarchisé favorisant les modes actifs, l'accroissement des liaisons par transports collectifs complémentaires à la ligne 18, bénéfiques à l'attrait des quartiers, le déploiement de services de mobilité partagés promus en particulier dans le cadre des Plans de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE). Sans que tout cela ne s'oppose au phénomène croissant de « dé-mobilité ». Si le déploiement des transports collectifs et des mobilités douces (cheminements, équipements et services) sonne comme une évidence, il mérite d'être co-construit, coordonné et planifié à travers des stratégies multi-acteurs au profit exclusif de solutions de mobilité.

Quant à la gestion énergétique, si le nouveau mix ne peut être d'évidence que renouvelable, elle gagnerait à un développement local concerté entre l'ensemble des acteurs sous forme de « communautés d'énergie renouvelables », directement responsabilisées en ce domaine, mutualisant production et consommation.



L'étoile d'eau, espèce protégée, a fait l'objet de mesures de préservation inédites

Axe stratégique 2

Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale



Récolte de graine dans le quartier de Satory à Versailles pour la constitution d'une pépinière d'espèce locale avec des travailleurs en collaboration avec un établissement d'aide par le travail (ESAT)

Un des ateliers comptait bien faire place à la dimension sociale du développement durable, à l'égal de sa composante écologique. L'intention stratégique de « Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale » y a trouvé des traductions très complémentaires. Une d'elles veut s'attaquer au paradoxe d'un territoire faisant cohabiter l'excellence de l'enseignement supérieur et des difficultés scolaires persistantes.

La réussite éducative, à tous les niveaux, semble un horizon lointain mais enthousiasmant dès lors que les uns, grandes écoles, universités, entreprises, peuvent partager leurs moyens et savoir-faire avec les autres, publics jeunes ou éloignés de l'emploi. Les liens entre l'écosystème local éducatif (pôles académiques, entreprises, collectivités) et territoires en difficulté doivent donc être resserrés et mis à profit autant pour renforcer l'accès des différents publics, notamment ceux des Quartiers prioritaires de la

suite de l'Axe stratégique 2

ville (QPV), aux diplômes et qualifications, que pour les former aux métiers de demain. Concrètement, les établissements d'enseignement ouvriraient des cursus adaptés, le vivier d'étudiants se mobiliserait pour le tutorat, de même que, via le mentorat, les entreprises et leurs collaborateurs, actuels et passés, au profit de l'orientation et de la professionnalisation des demandeurs. Avec une préoccupation constante des débouchés locaux, une volonté d'agir collective s'affirme sur le territoire.

La facilitation de l'accès à l'emploi est un autre défi aussi crucial que délicat. Les participants à l'atelier se sont montrés très déterminés à le relever. En particulier les

entreprises du cluster qui pourraient travailler sur une notion d'employabilité élargie aux côtés des structures publiques spécialisées. Les majors ne sont d'ailleurs pas les seuls concernés. Nombreuses sont les PME à recruter avec difficulté, surtout des techniciens dont le profil correspond pourtant aux capacités et aux espoirs de nombreux jeunes du territoire. De même, les chantiers locaux représentent des perspectives de réinsertion par l'emploi insuffisamment explorées.

La dernière discussion au sein de l'atelier questionnait « l'appropriation commune du territoire de l'OIN par tous ses habitants et usagers ». On imagine que les moyens d'y parvenir sont innombrables. Quelques-uns

de ceux évoqués misent sur le rapprochement des populations par l'accessibilité renforcée des secteurs géographiques isolés ou enclavés, comme certains QPV, notamment via des liaisons locales nord-sud et des modes pluriels. Même raisonnement au service de l'accessibilité multiple des équipements, dans une logique de diversification et de brassage des publics. Même raisonnement encore, mais entouré de précautions non négociables, s'agissant de la ZPNAF. Celle-ci peut s'affirmer lieu de destination pour tous les publics sous réserve d'une stricte garantie de l'harmonie entre vocation agricole, écologique et pratiques d'agrément. Les acteurs locaux participant à l'atelier se veulent confiants, surtout si une

pédagogie soutenue venait accompagner cette ouverture. Comment enfin réunir la diversité des populations dans la notion de partagez ? Les produits locaux, issus de circuits courts, semblent, si on ose dire, un vecteur naturel de rapprochement. La distribution individualisée comme la restauration collective pourraient pourvoir à leur diffusion à deux conditions : soutenir le développement d'une production diversifiée et sécuriser l'activité des producteurs du territoire Paris-Saclay.

Axe stratégique 3

Une démarche participative, condition de succès du projet

Le troisième et dernier axe stratégique proposé conviait, d'une certaine manière, les participants à éprouver, via les ateliers, le bien-fondé de son intitulé.

Heureusement, ce paradoxe apparent les a plus inspirés qu'inhibés. La co-construction d'une stratégie d'intérêt commun semble s'être imposée à eux comme une évidence, c'est indéniable. Mais pas à n'importe quelle condition. Son cadre de développement mérite d'être clarifié. La nature et le rôle spécifique des différentes parties prenantes doivent être préalablement établis au terme d'une mobilisation élargie aux associations et aux collectifs citoyens du territoire, aux établissements d'enseignement, aux entreprises et start-up, au monde agricole, aux entreprises locales de toute taille... Le flux de propositions s'en trouvera enrichi autant que se multiplieront sur tout le territoire de l'OIN les formes et les incarnations de l'action. Et que gagneront en visibilité les initiatives et bonnes pratiques antérieures. N'oublions pas de les reconnaître et les capitaliser.

Le partage et la diffusion, si indispensables désormais, de cette vision stratégique passent par des messages, accessibles au plus grand nombre, libérés autant que possible des idiomes administratifs et techniques. La méthodologie étant acquise, le collectif entend construire un plan d'actions, seul capable d'assurer l'opérationnalité unanimement voulue. Il n'a de sens pour les parties prenantes que régulièrement évalué dans son avancement et ses bénéfices, la question centrale de ses moyens demeurant posée.

Collectivités et citoyens sont tout aussi présents dans la dynamique qui se dessine. Les premières doivent pouvoir nouer des coopérations techniques plus nombreuses avec l'EPA. Les seconds font déjà valoir leur point de vue dans certaines structures dédiées. Néanmoins, leur participation à l'élaboration des projets pourrait être encore étendue, systématisée... et surtout prolongée. Car chacun convient que ce long terme est synonyme d'appropriation véritable des équipements, des espaces et en définitive, du territoire. Pour les résidents et usagers témoins de ses évolutions passées et présentes comme pour les nouveaux venus.

Au terme des trois demi-journées d'atelier et des sept débats qui les ont jalonnées, l'engagement des parties prenantes était clair. Par-delà la multiplicité des analyses et des projets, il convergeait dans une indéniable volonté d'action. Une action située dans des partenariats aux contours variables mais toujours conjointe ; une action à court terme, si ce n'est immédiate, et pourtant toujours soucieuse des objectifs finaux comme d'une évaluation exigeante des résultats intermédiaires. Le cycle d'ateliers a également révélé incidemment que l'échange direct entre acteurs de toutes catégories constituait une base indispensable à un projet de développement durable et responsabilité sociétale digne de ce nom. Chaque échange quasiment débouchait sur des prises de contact, des rencontres, des mises en relation, des promesses de collaborer (soit l'esprit même de Paris-Saclay !) ... qui prospéreraient sans doute par la suite ailleurs, dans d'autres cadres pré-existants ou à inventer. Ce deuxième temps de la démarche, qui débouchera l'été prochain sur la publication d'un manifeste territorial, n'aurait-il pas laissé entrevoir la nécessité d'un espace pour abriter la suite du dialogue ? Comme une agora Paris-Saclay ?



Le domaine du Château de Corbeville accueille des animations artistiques et des installations urbaines temporaires dans le cadre de la démarche d'urbanisme transitoire Paris-Saclay version Beta



La construction du manège artisanal à partir de matériaux recyclés a permis à des personnes en recherche d'emploi de découvrir des métiers porteurs dans les secteurs de l'animation, du spectacle et de l'événementiel, du recyclage et du réemploi

**L'Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay,
un pilote, un coordinateur,
un aménageur et un partenaire**

Créé en 2010 par la loi sur le Grand Paris,
l'Établissement public d'aménagement
Paris-Saclay pilote et coordonne
le développement du cluster scientifique
et technologique et assure son rayonnement
international. Il est aménageur des zones
d'aménagement concerté et travaille
étroitement avec les collectivités locales.

**Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay**

**6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay**

**01 64 54 36 50
contact@oin-paris-saclay.fr**

un site: epaps.fr

un site international: paris-saclay.business

une plateforme: paris-saclay-startup.com

une émission: Paris-Saclay TV sur TV78
et ViàGrand Paris

 facebook.com/ParisSaclay

 [@ParisSaclay](https://twitter.com/ParisSaclay)

 [paris_saclay](https://www.instagram.com/paris_saclay)

 [Établissement public d'aménagement
Paris-Saclay](#)

 youtube.com/ParisSaclay